



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE-CENTRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALFRED

**AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 212-2024
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #187-2022**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

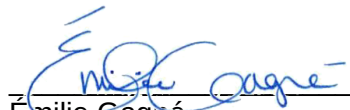
QUE lors d'une séance tenue le 16 janvier 2024, le conseil municipal de Saint-Alfred a adopté le projet de règlements no 212-2024 amendant le règlement de zonage #187-2022;

QU'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement 212-2024 amendant le règlement de zonage #187-2022 se déroulera le 11 mars 2024 à 19h00 dans la salle des séances du conseil municipal à l'hôtel de ville situé au 9, route du Cap à Saint-Alfred et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur le projet de règlement déposé :

Règlement no 212-2024 amendant le de zonage #187-2022 modifiant l'utilisation du terme « terrain ». Ce projet de règlement a pour objet d'assurer de remplacer l'utilisation du terme « terrain » par le terme « lot » afin d'être concordant au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Beauce-Centre n°233-23;

QU'une copie du projet de règlement no 212-2024 peut être consultée au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture.

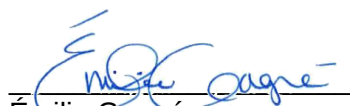
Donné à Saint-Alfred
Ce 12 février 2024


Émilie Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, résidante à Saint-Victor certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 12e jour du mois de février 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : babillard du bureau municipal et le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12e jour du mois de février deux mille vingt quatre.


Émilie Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière